

MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

Enquêteur principal, P-4

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES :	23 décembre 2020
DATE DE PUBLICATION :	24 novembre 2020
UNITÉ ADMINISTRATIVE :	Bureau du Procureur
LIEU D'AFFECTATION :	Arusha
RÉFÉRENCE DU POSTE VACANT :	20-ING-RMT-144733-R-ARUSHA (R)

Valeurs fondamentales de l'ONU : intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

Place dans l'organigramme et rapports hiérarchiques

Le poste est à pourvoir au sein du Bureau du Procureur du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, à la division d'Arusha. Le titulaire du poste travaille sous la supervision directe du Premier Substitut du Procureur.

***Le contrat du candidat retenu est subordonné à l'approbation du budget.**

Responsabilités

- Le titulaire du poste supervise quotidiennement le personnel d'enquête du Bureau du Procureur, notamment les enquêteurs, analystes et assistants linguistiques.
- Il effectue des déplacements et/ou supervise les déplacements dans diverses régions du Rwanda et à l'étranger pour procéder à des auditions, recueillir des déclarations de témoins et ouvrir de nouvelles pistes d'enquête dans l'affaire concernée.
- Il mène des enquêtes sous la direction et la supervision générale du Responsable de la division concernée.
- Il est responsable de la planification professionnelle et de la conduite des enquêtes confiées à l'équipe. Il répartit les tâches entre les équipes d'enquêteurs. Il tient compte des priorités, de la charge de travail et des progrès accomplis, tout particulièrement dans les affaires en cours, et d'autres facteurs. Il évalue les résultats des fonctionnaires eu égard à la description de leur poste. Il est responsable des opérations d'équipe menées dans le cadre des procédures opérationnelles permanentes du Bureau du Procureur et de(s) loi(s) applicables.
- Il se coordonne, si nécessaire, avec des organisations non gouvernementales locales, le gouvernement et d'autres institutions dans le cadre de ses enquêtes.
- Il recueille les déclarations de victimes et de témoins sur tous les faits, il veille à ce que les éléments de preuve soient conservés comme il se doit, il obtient des déclarations intégrales et entrepose les originaux auprès du Groupe des éléments de preuve. Il prend la responsabilité du dépôt physique et de la conservation de l'ensemble des éléments de preuve et déclarations. Il assure la liaison avec les juristes, les analystes et d'autres personnes. Il veille à ce que tous les témoins et les documents les concernant soient protégés et entre les mains du Groupe des éléments de preuve. Il veille à ce que l'équipe soit bien équipée et protégée et de toute autre manière soutenue dans son travail. Il soumet des rapports hebdomadaires ; prépare les ordres de mission ainsi que les comptes rendus de toutes les missions sur le terrain. Il établit sous leur forme définitive les documents types relatifs aux témoins et il les soumet pour insertion dans la base de données.
- Il prend des décisions importantes concernant la conduite des activités de l'équipe ou d'une enquête en particulier. Il formule des recommandations au sujet, entre autres, de questions administratives et de gestion, de la marche à suivre, en général comme dans des situations bien précises, s'agissant du travail attribué à l'équipe, ainsi que des orientations générales et spécifiques à imprimer au travail assigné à l'équipe ainsi que dans des situations bien précises qui présentent un élément exceptionnellement complexe. Il recommande les mesures de suivi à prendre après examen du travail de l'équipe et toutes mesures visant à améliorer la procédure concernant les enquêtes, quel qu'en soit le volet.
- Il mène, dirige et gère l'équipe d'enquêteurs. Il crée un climat permettant aux membres de l'équipe de s'acquitter de leurs tâches au mieux.

Compétences

- **Professionnalisme** — Le titulaire du poste a une connaissance du génocide et des crimes commis au Rwanda. Il possède une expérience démontrée des enquêtes pénales complexes et de l'utilisation des techniques d'enquêtes pénales, et en particulier, de l'utilisation de l'analyse dans le cadre d'enquêtes complexes. Il possède une expérience démontrée des procédures et de la préparation des témoins et des éléments de preuve dans le cadre de poursuites judiciaires, plus particulièrement dans le contexte du TPIR. Il possède un sens aigu de la négociation et une aptitude confirmée à convaincre et à emporter l'adhésion. Il possède une aptitude démontrée à planifier, à gérer et à organiser ainsi qu'à coordonner les travaux d'équipes et de personnes, en veillant à la qualité du travail et au respect des échéances, et une bonne compréhension des dynamiques de travail dans un environnement international. Il est capable de s'adapter en fonction des circonstances et des conditions de travail en cours d'enquête, et il a une aptitude à modifier les procédures et méthodologies en conséquence. Il a une aptitude à penser clairement et logiquement et à analyser des données complexes et obscures à partir d'une multitude de sources. Il possède une bonne connaissance et expérience pratique de l'utilisation de directives internes en matière de gestion et de protection des sources confidentielles. Il a une bonne maîtrise de l'informatique et une connaissance pratique des logiciels utilisés pour les enquêtes criminelles. Il tire fierté de son travail et de ses réalisations. Il fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet. Il apporte à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les
-

MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés. Il agit pour des motifs professionnels plutôt que personnels. Il persévère face aux obstacles et aux difficultés. Il conserve son calme dans les situations de crise.

- **Aptitude à la communication** — Le titulaire du poste s'exprime avec clarté et efficacité, à l'oral comme à l'écrit. Il est à l'écoute des autres, s'efforce de bien les comprendre et sait réagir comme il faut. Il n'hésite pas à demander des éclaircissements et se montre ouvert au dialogue. Il sait adapter le langage, le ton, le style et la présentation au public auquel il s'adresse. Il est soucieux de partager l'information avec les intéressés et les tient au courant.
- **Esprit d'équipe** — Le titulaire du poste collabore avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'institution. Il sollicite les apports en appréciant à leur juste valeur les idées et la compétence de chacun ; il se montre disposé à apprendre des autres. Il fait passer l'intérêt général de l'équipe avant son intérêt particulier. Il accepte les décisions finales du groupe et s'y plie, même si celles-ci ne cadrent pas toujours avec son point de vue. Il partage les réussites de l'équipe et assume sa part de responsabilité dans ses échecs.
- **Qualités de dirigeant** — Le titulaire du poste sert de modèle à son entourage. Il arme chacun des membres de son équipe des atouts nécessaires pour atteindre les objectifs visés. Il s'emploie avec dynamisme à mettre au point les stratégies opérationnelles requises. Il établit et entretient des relations très diverses afin de comprendre les besoins et de s'assurer des appuis. Il anticipe les conflits et s'efforce de les résoudre à l'amiable. Il s'investit dans le changement et le progrès ; il ne se cantonne pas dans le statu quo. Il a le courage de prendre des décisions impopulaires. Il conduit l'action et intègre les enjeux d'égalité des sexes et s'assure que les femmes et les hommes du service participent sur un pied d'égalité à tous les aspects du travail.
- **Sûreté de jugement/apptitude à décider** — Le titulaire du poste dégage les principaux éléments des situations complexes et va droit au cœur du problème. Il recueille toute l'information nécessaire avant de prendre une décision. Il réfléchit aux conséquences, positives et négatives, que peuvent avoir les décisions avant de les prendre. Il ne prend de décisions qu'après en avoir mesuré les conséquences pour autrui et pour l'institution. Il ne propose de lignes d'action ou ne formule de recommandations qu'en toute connaissance de cause. Il vérifie les hypothèses en les confrontant aux faits. Il s'assure que les dispositions envisagées répondent aux besoins exprimés ou implicites. Il sait prendre des décisions douloureuses quand les circonstances l'exigent.

QUALIFICATIONS

Formation :

Diplôme universitaire supérieur ou formation équivalente ou diplôme d'enquêteur judiciaire délivré par une école de police reconnue. Une connaissance des méthodes et procédures d'enquête criminelle est très souhaitable. Un diplôme universitaire de premier cycle conjugué à deux (2) années d'expérience professionnelle adaptée peut être envisagé au lieu du diplôme universitaire supérieur. Un diplôme d'une école de police conjugué à dix (10) ans d'expérience peut être envisagé au lieu du diplôme supérieur.

Expérience professionnelle :

Au moins sept (7) années d'expérience professionnelle assortie d'une progression des responsabilités dans le domaine considéré. Une expérience pertinente au TPIY et/ou au TPIR et une bonne compréhension du génocide au Rwanda sont très souhaitables.

Connaissances linguistiques :

L'anglais et le français sont les deux langues de travail du Mécanisme. Pour le poste annoncé, une maîtrise parfaite de l'anglais à l'oral et à l'écrit est indispensable. La connaissance pratique du français est souhaitable.

Méthode d'évaluation :

Les candidats présélectionnés pourront être invités à passer une épreuve technique suivie d'un entretien visant à déterminer leurs compétences.

Remarque spéciale :

Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies est résolu à atteindre l'objectif de parité hommes-femmes dans son personnel. Les femmes sont vivement encouragées à envoyer leur candidature.

La nomination à ce poste est limitée au Mécanisme. ***Le contrat du candidat retenu est subordonné à l'approbation du budget.** Le contrat du candidat retenu sera d'une durée limitée conformément au financement prévu initialement pour le poste. Le renouvellement du contrat dépend de la prorogation du mandat et/ou des fonds disponibles. Les Tribunaux internationaux n'étant pas intégrés au Secrétariat, les membres du personnel de l'ONU qui y travaillent sont affectés ou détachés par leur département ou leur service d'origine. La nomination des membres du personnel de l'ONU est soumise à l'autorité du Secrétaire général. Les membres du personnel sont censés assumer périodiquement de nouvelles fonctions, conformément aux règles et procédures en vigueur, et peuvent à cet effet être redéployés par le Secrétaire général sur d'autres postes dans toute l'Organisation selon l'évolution des besoins et des mandats.

MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

REMARQUE À L'ATTENTION DES CANDIDATS DÉJÀ PRÉSÉLECTIONNÉS

Les candidats présélectionnés doivent manifester leur intérêt et faire part de leur disponibilité pour les postes vacants en soumettant une version mise à jour de leur notice personnelle et une lettre de motivation.

Gratuité :

L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETIEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). ELLE NE S'INTÉRESSE PAS AUX INFORMATIONS BANCAIRES.

Considérations générales

Aux termes du paragraphe 3 de l'article 101 de la Charte des Nations Unies, la considération dominante dans le recrutement du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. Aucun candidat ne sera pris en considération par l'ONU s'il s'est rendu coupable de violation du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire, d'exploitation sexuelle, d'atteinte sexuelle ou d'infraction autre qu'une infraction mineure au code de la route, ou s'il existe des motifs raisonnables de croire que le candidat a été impliqué dans la commission de l'un de ces actes. L'expression « exploitation sexuelle » désigne le fait de profiter ou de tenter de profiter d'un état de vulnérabilité, d'un rapport de force inégal ou de rapports de confiance à des fins sexuelles, y compris mais non exclusivement en vue d'en tirer un avantage pécuniaire, social ou politique. L'expression « atteinte sexuelle » désigne toute intrusion physique à caractère sexuel commise par la force, sous la contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal, ou la menace d'une telle intrusion.

Sera dûment prise en considération l'importance d'un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible. Aucune restriction ne sera imposée par l'ONU à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions, dans ses organes principaux et subsidiaires. Le Secrétariat de l'ONU est un espace non-fumeurs.

Les candidats sont priés de suivre attentivement toutes les consignes disponibles sur la plateforme de recrutement en ligne Inspira. Pour des informations plus détaillées, ils ou elles peuvent consulter le manuel d'instructions pour le candidat, en cliquant sur le lien hypertexte « Manuels » sur le côté supérieur droit de la page d'accueil de leur compte Inspira.

Les candidatures feront l'objet d'une évaluation et d'un examen préalables sur la base des informations soumises conformément aux critères d'évaluation de l'avis de vacance de poste et aux dispositions législatives internes applicables de l'Organisation des Nations Unies, notamment la Charte des Nations Unies, les résolutions de l'Assemblée générale, le Statut et le Règlement du personnel, les textes administratifs et les directives. Les candidats doivent fournir des informations exhaustives et précises conformément aux instructions fournies sur la plateforme Inspira. Une fois la candidature envoyée, aucune modification, suppression ou révision, ni aucun ajout ou changement ne pourra être fait. Il sera procédé à une vérification des références des candidats faisant l'objet d'une attention particulière pour s'assurer de l'exactitude des renseignements qu'ils ont fournis dans leur candidature.

L'avis de vacance de poste publié sur le portail Carrières sera retiré à 23 h 59 (heure de New York) à la date limite pour le dépôt des candidatures.

COMMENT POSTULER :

Les candidatures doivent être présentées sur Inspira, le portail de recrutement de l'ONU. Le Mécanisme ne peut prendre en compte les candidatures qui lui sont adressées par courriel.

Adresse du site pour les candidats internes : <https://inspira.un.org>

Adresse du site pour les candidats externes : <https://careers.un.org>
